

COMMUNE NOUVELLE
LIVAROT – PAYS D'AUGE

Délibération N° 05.12.2022 / 06

LUNDI 5 DECEMBRE 2022 à 18 HEURES 30

SÉANCE PUBLIQUE
AU TELECENTRE
Rue Delaplanche à LIVAROT

Nombre de conseillers en exercice : 69
Nombre de présents : 39
Nombre de pouvoirs : 7
Absents sans pouvoirs : 23
Majorité absolue : 35

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le 5 DECEMBRE, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d'Auge », légalement convoqué le 29 novembre 2022, s'est réuni en séance publique, au Télécentre, rue Delaplanche à Livarot, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire.

Etaient présents : Mme Renée ANDRÉ, Mr Guillaume ANNE, Mr Roland BAUCHET, Mr Jean-Claude BENARD, Mme Vanessa BONHOMME, Mr Frédéric CANET, Mme Charlotte CHEVALLIER, Mme Géraldine DE BONAFOS, Mme Martine DESHAYES, Mr Jean-Louis DESMONTS, Mme Pauline DOLIGEZ, Mr Bernard DORIO, Mme Marianne FLORAT, Mr Alain FOUQUET, Mr Mickaël FOUQUET, Mr François GILAS, Mr Philippe GUILLEMOT, Mme Véronique HOMMAIS, Mme Sylvaine HOULLEMARE, Mme Jacqueline JULIEN, Mr Didier LALLIER, Mr Denis LE GOUT, Mme Sandrine LECOQ, Mr Xavier LEMARCHAND, Mr Dominique LESUFFLEUR, Mme Françoise MECKERT, Mr Dominique MOREAU, Mme Brigitte MOREIRA, Mme Pascale PAYNEL, Mme Emilie PIEDNOIR, Mr Michel PITARD, Mme Estelle PLANCHON, Mr Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE, Mr Philippe SOETAERT, Mr Yohann-Cédric TELLIER, Mr Jean TURQUETY, Mr Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES, formant la majorité des Conseillers en exercice.

Absents ayant donné pouvoirs :

- Mr Daniel ANTOINE, pouvoir à Mr Philippe SOETAERT.
- Mr Fabrice FOUCHET, pouvoir à Mr Jean-Claude BENARD.
- Mme Edwige HAYS, pouvoir à Mr Frédéric LEGOUVERNEUR.
- Mme Virginie LAURO, pouvoir à Mme Vanessa BONHOMME.
- Mr Christophe LERNER, pouvoir à Mme Sylvaine HOULLEMARE.
- Mme Anne-Marie SEGUIN, pouvoir à Mr Jean-Louis DESMONTS.
- Mme Isabelle VAN DER TUIJN, pouvoir à Mr Xavier LEMARCHAND.

Absents excusés :

- Mr Patrick BEAUJAN.
- Mme Mireille DROUET.
- Mme Jeannine LECLERC.
- Mme Stéphanie MARTIN.
- Mme Laure MONTREUIL.
- Mme Chantal POUCHARD.

Absents :

- Mme Virginie BARRIERE.
- Mr Jack BOISJOLY.
- Mme Evelyne BOUDEVIN.
- Mme Josette BRACONNIER.
- Mr Nicolas CHEREL.
- Mme Solène CUDENNEC.
- Mr Régis DUBOIS.
- Mr Thibault ECALARD.
- Mr Jérôme EDON.
- Mme Violaine GAUDEMER.
- Mr Arnauld JERU.
- Mme Véronique LADROUE.
- Mr Mickaël LAFOSSE.
- Mme Christine MOTTÉ.
- Mr Arnaud PHILIPPE.
- Mme Pascaline PHILIPPON.
- Mme Audrey QUERUEL.

Mme Véronique HOMMAIS est désignée secrétaire de séance.

LIVAROT – VENTE DES ANCIENS SERVICES TECHNIQUES (BATIMENT EN PARPAING ET LE TERRAIN) APPARTENANT A LA COMMUNE SITUE 21 RUE DE LA REPUBLIQUE

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 26 Février 2020 accordant la vente du bâtiment en brique (une partie des anciens services techniques) appartenant à la Commune situé 21 rue de la République d'une surface totale de 594 m² pour un montant net vendeur de 84 000,00 € à la SCI Saint Ferdinand,

Vu l'avis du service France domaine en date du 7 Mai 2021 estimant la valeur vénale à 150 000,00 € avec une marge de négociation de +/- 10 % envisageable,

Vu la demande de la SCI 6 Chênes Patrimoine d'acquérir les anciens services techniques, composés d'un bâtiment en parpaing et d'un terrain, cadastrés AE 799 (ex n°7p2) et AE 592 d'une surface totale de 18a 88 ca soit 1888 m² pour un montant net vendeur de 135 000,00 €,

Vu la convention d'occupation du bâtiment et du terrain situés au 21 rue de la République avec une option d'achat signée en date du 10 Avril 2020,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le prix de cession de la parcelle cadastrée AE 799 (ex n°7p2) et AE 592 à 135 000,00 euros net vendeur.

Les élus auront à :

- donner leur accord pour la vente des anciens services techniques de la Commune, composés d'un bâtiment en parpaing et d'un terrain, cadastrés AE 799 (ex n°7p2) et AE 592 d'une surface totale de 18a 88ca (1888 m²) pour un montant net vendeur de 135 000,00 €,
- désigner Maître David GSCHWEND pour rédiger l'acte de vente,
- donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour concrétiser cette vente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 45 voix pour et 1 abstention :

- **DONNE** son accord pour la vente des anciens services techniques de la Commune, composés d'un bâtiment en parpaing et d'un terrain, cadastrés AE 799 (ex n°7p2) et AE 592 d'une surface totale de 18a 88ca (1888 m²) pour un montant net vendeur de 135 000,00 €,
- **DÉSIGNE** Maître David GSCHWEND pour rédiger l'acte de vente,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour concrétiser cette vente.

Pour extrait certifié conforme au registre, le 5 décembre 2022.



Le Maire de la Commune,
« Livarot – Pays d'Auge »
Frédéric LEGOUVERNEUR

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060515-20221205-2022-12-08-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022